

Précieux Sang (Prêtres de la congrégation du): Ste Marie a *Trevi*, S. Sauveur *in Campo*.

Précieux Sang (Religieuses du): conservatoire, près S. Jean de Latran; *id. Via Nuova*.

Rédemptoristes: Ste Marie *in Monterone*; la villa Caserta, près Ste Marie-Majeure.

Sacré-Cœur (Dames du): la Trinité-des-Monts, pensionnat; Ste Rufine, pensionnat; la villa *Lante*, noviciat et maison de retraite.

Servites: S. Marcel; Ste Marie *in Via*.

Somasques: Ste Marie *in Aquiro*; S. Alexis; Collège Clémentin; hospice des Orphelins aux Thermes de Dioclétien.

Sylvestrins: S. Etienne *sopra Cacco*.

Théatins: S. André *della Valle*.

Tiers ordre de S. François: SS. Côme et Damien, S. Paul *alla Regola* (Siciliens).

Tiers ordre de S. François (Religieuses du): S. Bernardin de Sienna *a monte Magnanapoli*.

Trappistes: S. Nicolas des Lorrains; SS. Vincent et Anastase aux trois fontaines.

Trinitaires: la Trinité, *via Condotti*.

Trinitaires déchaussés: S. Chrysogone; S. Charles aux Quatre-Fontaines; Ste Marie *delle Fornaci*; Ste Marthe au Vatican.

Ursulines: Ste Ursule.

Vincent-de-Paul (Sœurs de S.): conservatoire Torlonia, à S. Onuphre; hospice Patrizi, à S. Jean des Florentins; hospice militaire, à S. Spirito *in Sassia*; hospice Doria, à Ste Marie *in Capella* (au Transtévère).

Visitandines: villa Mills.

ORGUES. — Dans la plupart des églises, comme au *Gesù*, à Ste Marie du Peuple, à Ste Marie-sur-Minerve, etc., il y a deux orgues, à cause de la musique à deux chœurs qui est assez usitée. Presque toutes ces orgues datent des deux derniers siècles: leur facture laisse beaucoup à désirer et leur puissance de son est bien inférieure à celle des orgues de France.

OSTENSOIR. — Vase de métal servant à montrer la Ste Eucharistie aux fidèles. Fait en forme de soleil, il sert aussi à la bénédiction.

PAIN BÉNIT. — On ne le distribue qu'aux fêtes de S. Cyriaque, de S. Nicolas de Tolentin, de S. Blaise, de S.

Philippe Benizi et de S. Athanase, dans les églises où a lieu la solennité.

PALAIS APOSTOLIQUE, palazzo apostolico. — L'*Année liturgique* emploie ce mot dans le sens de palais où le Pape fait actuellement sa résidence; s'il habite le Vatican, la cérémonie aura lieu à la *chapelle Sixtine*, et à la *chapelle Pauline*, s'il est au *Quirinal*. — Le costume de rigueur est, pour les messieurs, l'habit et le pantalon noirs. Les dames doivent être entièrement vêtues de noir, voilées et en cheveux.

Les Sacrés Palais apostoliques de Latran, du Vatican et du Quirinal, placés immédiatement sous l'administration d'un Cardinal-Préfet, forment la première paroisse de Rome. Mgr Sacriste remplit les fonctions curiales.

PALE. — Petit morceau de toile ou de batiste, garni le plus souvent d'une dentelle tout autour, et qui sert à couvrir le calice après l'offertoire, à la messe, afin que rien ne tombe dedans.

PALEFRENIERS. — Vêtus de damas rouge et chaussés de bas rouge cramoisi, ils ont le privilège de porter le Pape sur leurs épaules, quand il va aux chapelles assis sur la *sedia*.

PALESTRINA. — Giovanni Pierluigi, qui prit le nom de Palestrina du lieu de sa naissance, fut qualifié par ses contemporains du titre de *Prince de la musique*. Ce fut lui en effet qui par sa messe, dite *du Pape Marcel*, sauva la musique religieuse, condamnée par Pie IV à faire place dans les églises au seul plain-chant.

Il remplit successivement les fonctions de Maître de chapelle de la basilique de S. Pierre (1551), de Chapelain-Chantre de la chapelle Sixtine (1554), de Maître de chapelle de S. Jean de Latran (1555), puis de Ste Marie-Majeure (1561) qu'il quitta pour reprendre la chapelle de S. Pierre (1571). Il mourut à Rome le 2 février 1594, honoré par les Papes, dès 1571, du titre de *Compositeur de la Chapelle apostolique*, ce qui lui valait un traitement mensuel de 3 écus (16 fr. 20 cent.). Il fut inhumé dans la basilique vaticane.

PALLIUM. — Chaque année, le jour de Ste Agnès, vierge et martyre, 21 janvier, l'abbé du monastère de Ste Agnès hors-les-murs fait, dans cette église, à l'issue de la grand-messe, la bénédiction solennelle de deux agneaux, parés de fleurs et de rubans, que des laquais en grande livrée tiennent sur des coussins de damas rouge aux extrémités

de l'autel, pendant que le chœur chante l'antienne: *Stans a dextris ejus agnus nive candidior Christus sibi sponsam et martyrem consecravit*, tirée de l'office de Ste Agnès. Ces paroles font allusion à une apparition de la sainte à ses parents qui la virent entourée d'un nombreux cortège de vierges bienheureuses et tenant dans ses mains un agneau blanc.

Ces agneaux que les chanoines réguliers paient en redevance à la basilique de Latran, sont ensuite remis à deux mansionnaires du chapitre, qui, accompagnés du premier maître des cérémonies de la basilique, les portent, dans un carrosse et sur les mêmes coussins de damas, au palais habité par le Pape. Les deux prébendiers se mettent à genoux devant le pontife qui donne aux agneaux une nouvelle bénédiction et les renvoie au doyen de la Rote. Ce prélat les confie, selon son plaisir, à une communauté de religieuses qui sont chargées d'en prendre soin et de les nourrir.

Une année, ce sont les religieuses capucines du Quirinal; l'année suivante, les camaldules de S. Antoine, près Ste Marie-Majeure.

Quand la semaine sainte arrive, les religieuses tondent les deux agneaux, lavent la laine et la font présenter au Pape, mais les agneaux appartiennent dès ce moment aux religieuses, à titre de dédommagement. Le Pape remet cette laine entre les mains du premier maître des cérémonies, afin qu'il en fasse tisser les *pallium*, conformément aux règles.

Le *Pallium* est une bande de laine blanche, longue et étroite, qui se place sur la chasuble, contourne les épaules et pend en avant et en arrière, où elle est retenue par deux plaques de plomb recouvertes de soie noire. Sur le fond sont disposées de distance en distance des croix pattées en soie noire.

Le *pallium* s'attache sur la chasuble avec trois épingles d'or, dont la tête est ornée de pierres précieuses.

Le *pallium* est l'insigne de la dignité archiepiscopale et patriarcale; cependant le S. Siège l'a accordé quelquefois à des sièges épiscopaux privilégiés, comme le Puy, Autun et Marseille.

Le *Pallium* est demandé au Pape en consistoire par un avocat consistorial qui réclame par trois fois cette faveur, *instante*, *instantius* et *instantissime*.

Il ne peut servir qu'à celui auquel il est destiné et on

l'inhume avec lui dans son cercueil. Si l'archevêque n'est pas présent à Rome, il délègue un procureur qui le reçoit en son nom des mains du premier cardinal-diacre, à qui il jure de le remettre fidèlement au titulaire.

La tradition du *pallium* se fait dans l'église métropolitaine par l'évêque désigné à cet effet par le Souverain Pontife.

Le prélat délégué par le Pape célèbre la messe, et quand il a fait la communion, le *pallium* est placé sur l'autel dans son enveloppe de soie, et, après la messe, le pontife célébrant, en étole, pluvial et mitre, s'assied sur un fauteuil. Le prélat qui doit recevoir l'insigne, revêtu de tous ses habits pontificaux, vient se mettre à genoux devant le délégué qui, au nom du S. Siège, doit recevoir le serment.

Après la prestation du serment faite sur les Saints Evangelles, le délégué se lève avec la mitre, prend de l'autel le *pallium* et le met sur les épaules de l'élu qui se tient toujours à genoux, en disant en même temps: *Ad honorem omnipotentis Dei et beatæ Mariæ semper virginis ac beatorum apostolorum Petri et Pauli, Domini nostri N. Pape N. et sanctæ Romanæ Ecclesiæ, necnon Ecclesiæ N. tibi commissa, tradimus tibi pallium de corpore beati Petri sumptum, in quo est plenitudo pontificalis officii cum (patriarchalis vel archiepiscopalis) nominis appellatione; ut utaris eo intra ecclesiam tuam certis diebus qui exprimentur in privilegiis ab Apostolica Sede concessis. In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. R. Amen.*

Le prélat qui a reçu le *pallium* se lève, et se plaçant au milieu de l'autel, ayant devant lui sa croix archiepiscopale, donne la bénédiction par la formule accoutumée: *Sit nomen*, etc., pourvu qu'il soit dans une église relevant de son autorité métropolitaine.

L'archevêque ne peut se servir du *pallium* que dans les églises de sa province, pas ailleurs, et à la messe seulement des jours de Noël, de S. Etienne, S. Jean, la Circoncision, l'Epiphanie, le dimanche des Rameaux, le Jeudi Saint, le Samedi Saint, Pâques et les deux jours suivants, le dimanche de la Quasimodo, l'Ascension, la Pentecôte, S. Jean Baptiste, les fêtes des douze apôtres, la Fête-Dieu, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption, la Nativité, la Toussaint, les Consécrations d'églises, les principales fêtes de la métropole, les ordinations, les consécrations d'évêques, d'abbés et de vierges, l'anniver-

saire de la dédicace de la métropole et celui de sa consécration.

Le patriarche ou archevêque ne prend ce titre que quand il a reçu le pallium. S'il est transféré à un autre siège, il doit faire la demande d'un nouveau pallium et l'élu ne peut, sans pallium, faire aucune fonction pontificale, comme convoquer un concile de sa province, procéder à la consécration des saintes huiles, dédier des églises, conférer les ordres, quand même il aurait eu dans un autre diocèse le pallium.

Les palliums sont bénis tous les ans par le Souverain Pontife, le 28 juin, après les premières vêpres de la fête des Saints Apôtres, dans la basilique de S. Pierre. Si le Pape n'était pas présent, la cérémonie serait faite par le cardinal officiant.

La bénédiction se fait de cette manière. Après les vêpres, deux massiers conduisent à la confession un auditeur de Rote, sous-diacre apostolique, vêtu de la tunique de soie rouge brodée d'or, accompagné de deux auditeurs en rochet et *cotta* et suivi des avocats consistoriaux.

L'auditeur reçoit du chanoine-altariste, en soutane violette, rochet et *cotta*, le bassin de vermeil où sont déposés les Palliums et le porte processionnellement aux pieds du trône, où il reste debout. Le Pape asperge par trois fois les palliums, les encense de trois coups et pour les bénir prononce une formule spéciale.

La bénédiction terminée, les palliums sont reportés à la confession et la garde de la cassette est confiée au chanoine altariste de la basilique qui a une des deux clefs. L'autre clef est remise au premier maître des cérémonies de la chapelle Pontificale.

Le pallium est remis à l'archevêque élu par le premier cardinal-diacre présent au consistoire où cet insigne a été accordé par le Souverain Pontife.

A la suite du consistoire, l'élu ou son procureur se rend au palais du cardinal et est introduit dans la chapelle privée. Il quitte son mantelet et prend l'amiet et une chasuble blanche. Le procureur revêt un surplis.

Le caudataire du cardinal dit la messe du jour, le cardinal présent; l'élu ou le procureur est agenouillé en face de l'autel.

Avant la communion, on leur présente à tous les deux le baiser de paix.

A la suite de la messe, un fauteuil est placé sur la marche de l'autel. Le cardinal s'y assied. Il est vêtu en rouge ou en violet, suivant le temps et porte la mozzette sur le rochet. Il se couvre de la barrette rouge.

Les palliums sont déposés sur l'autel, dont tous les cierges ont été allumés.

Son Eminence est assistée, à droite, d'un Maître des Cérémonies apostoliques, en soutane et mantellone violets; à gauche, d'un Auditeur de Rote, en soutane violette, rochet et mantelet violet.

L'élu ou son procureur s'agenouille aux pieds du cardinal et fait la demande du pallium *instante*, *instantius*, *instantissime*.

Le maître des cérémonies passe le pallium à l'auditeur de Rote, qui le déploie et le remet au cardinal. Le cardinal à son tour fait baisser une des croix à l'élu et le lui impose sur les épaules. Ensuite il récite la formule *Accipe pallium*, qui se termine par une bénédiction.

L'élu jure, la main sur les saints évangiles, d'observer fidèlement ce qui vient de lui être prescrit, baise le crucifix que lui présente le Maître des cérémonies, puis l'anneau du cardinal, qui l'admet ensuite à une double accolade.

L'embrassement ne se fait pas pour le procureur.

Le maître des cérémonies, en qualité de protonotaire apostolique, délivre à l'élu ou à son procureur un diplôme attestant la remise du pallium. Cet acte authentique est scellé de son sceau et signé de deux témoins, dont un pris dans la famille du cardinal.

A l'occasion de la tradition du pallium, l'archevêque distribue quelques étrennes, conformément à l'usage. Le chapelain qui a dit la messe reçoit sept écus, qu'il partage avec le maître de la chambre du cardinal. Les domestiques de la première et seconde antichambres ont treize écus. Les deux premiers maîtres de cérémonies de la chapelle papale reçoivent vingt-huit écus et le procureur vingt-cinq pauls en or.

PAREMENTS, palliotti. — Devant d'autels en étoffe brodée ou galonnée, que l'on change suivant la couleur liturgique du jour. Les plus curieux et les plus élégants se trouvent à S. Pierre et à S. Jean de Latran, où ils ont été offerts à l'occasion des canonisations de Saints. Ceux de S. Pierre, qui font l'admiration des étrangers,

se placent à l'autel papal, aux fêtes de Pâques, Noël, la Pentecôte, S. Pierre et la Dédicace. On dirait de la sculpture, tellement la broderie est épaisse et a de relief. Ils datent des deux derniers siècles.

On les voit en s'adressant au Sacristain de la basilique.

PAROISSES. — Les 54 paroisses de Rome observent entre elles cet ordre hiérarchique, qui est celui déterminé par S. E. le Cardinal-Vicaire pour les processions:

<p>PAROISSES SÉCULIÈRES.</p> <p>Sacrés Palais apostoliques de Latran, du Vatican (chapelle Pauline) et du Quirinal;</p> <p>S. Jean de Latran;</p> <p>S. Pierre;</p> <p>Ste Marie-Majeure;</p> <p>S. Laurent <i>in Damaso</i>;</p> <p>Ste Marie <i>in Trastevere</i>;</p> <p>Ste Marie <i>in Via Lata</i>;</p> <p>Ste Marie <i>in Cosmedin</i>;</p> <p>S. Eustache;</p> <p>S. Marc;</p> <p>S. Ange <i>in Pescheria</i>;</p> <p>S. Nicolas <i>in Carcere</i>;</p> <p>SS. Celse et Julien;</p> <p>S. Thomas <i>in Parione</i>;</p> <p>S. Jean des Florentins;</p> <p>Ste Catherine <i>della Rota</i>;</p> <p>S. Adrien;</p> <p>Ste Marie-des-Monts;</p> <p>S. Jacques des Incurables;</p> <p>S. Roch;</p> <p>S. Sauveur <i>in Lauro</i>;</p> <p>Ste Lucie <i>del Gonfalone</i>;</p> <p>PAROISSES RÉGULIÈRES.</p> <p>S. Laurent <i>in Lucina</i>;</p> <p>S. Esprit <i>in Sassia</i>;</p> <p>S. Marcel;</p> <p>Ste Marie <i>in Via</i>;</p> <p>SS. Apôtres;</p>	<p>S. Martin-des-Monts;</p> <p>Ste Marie-sur-Minerve;</p> <p>S. Barthélemy-en-l'Île;</p> <p>S. Chrysogone;</p> <p>S. Augustin;</p> <p>S. Cyr et Ste Julitte;</p> <p>Ste Marie-du-Peuple;</p> <p>Ste Marie <i>in Campitelli</i>;</p> <p>Ste Marie-Transpontine;</p> <p>SS. Vincent et Anastase <i>a Trevi</i>;</p> <p>Ste Marie <i>in Aquiro</i>;</p> <p>S. André <i>delle Fratte</i>;</p> <p>S. Charles <i>ai Catinari</i>;</p> <p>Ste Marie <i>in Monticelli</i>;</p> <p>S. Sauveur <i>della Corte</i>;</p> <p>Ste Dorothee;</p> <p>S. Bernard;</p> <p>PAROISSES SUBURBAINES.</p> <p>Ste Madeleine;</p> <p>S. Paul-hors-les-Murs;</p> <p>S. Laurent-hors-les-Murs;</p> <p>Ste Agnès-hors-les-Murs;</p> <p>S. Sébastien-hors-les-Murs;</p> <p>Ste Marie-du-Carmel, hors la porte Portèse.</p> <p>S. François à <i>Monte Mario</i>;</p> <p>SS. Pierre et Marcellin hors-les-Murs, a Torre Pignattara.</p> <p>Ste Marie - du - Rosaire à <i>Monte Mario</i>;</p> <p>S. Ange <i>alle Fornaci</i>.</p>
--	--

PATÈNE. — Petit plat circulaire en argent, doré au moins à l'intérieur et destiné à l'oblation et à la consommation de l'hostie à la messe.

PAVILLON. — Dais conique, à bandes rouges et jaunes alternées, avec pentes contrariées, que font porter les basiliques aux processions et dont elles timbrent leurs armoiries.

Le pavillon, ajouté aux clefs, forme les armes de l'Etat pontifical.

Les familles, qui ont fourni quelque Pape à l'Eglise, peuvent en orner leur blason.

On nomme encore pavillon l'étoffe de couleur dont on couvre le ciboire et le tabernacle. Le pavillon du ciboire est toujours blanc.

PÉNITENCIERS. — Religieux prêtres, attachés aux trois basiliques de S. Pierre, de S. Jean de Latran et de Ste Marie-Majeure, pour entendre les confessions des fidèles et absoudre des cas réservés au Pape. A S. Jean de Latran, on confesse en plusieurs langues et à S. Pierre, en italien, français, grec, allemand, espagnol, portugais, anglais, polonais, illyrien et flamand.

La Pénitencerie de S. Jean est confiée aux Mineurs observantins, celle de S. Pierre aux Mineurs conventuels, et celle de Ste Marie-Majeure aux Dominicains.

Les pénitenciers de S. Pierre assistent aux fonctions pontificales qui se font à S. Pierre et à la chapelle Sixtine. Ce sont eux qui lavent le corps du pape défunt, le gardent en récitant l'office des Morts et le conduisent à la basilique Vaticane. Le collège des Pénitenciers de S. Pierre est supérieur aux deux autres collèges.

PETIT-GRIS. — Fourrure grise dont est fait le chaperon de la *cappa* des Bénéficiers des basiliques majeures et mineures.

PIFFERARI. — Paysans des montagnes, vêtus de peaux de mouton, avec des plumes au chapeau, qui viennent à Rome jouer du hautbois et de la cornemuse devant les Madones des rues ou des maisons et chanter des Noëls en patois italien. Ils ont coutume de faire deux neuvaines, l'une pour l'Immaculée Conception et l'autre pour Noël.

On les nomme *pifferari* du nom de leur instrument, *piffera*.

PLUVIAL, *piviale*. — Ample vêtement qui se compose d'une robe bordée de deux orfrois qui se rejoignent à la

partie supérieure et où pend un chaperon galonné et frangé. Le pluvial sert surtout aux vêpres, tant au célébrant qu'à ses assistants.

Aux grandes chapelles papales, les Cardinaux-Evêques se distinguent par le pluvial, agrafé avec un pectoral orné de perles.

Les armoiries se brodent sur le pluvial, à la partie antérieure, au bas de chaque orfroi.

POINTE. — Du Pont *Quattro Capi* furent jetés dans le Tibre S. Pignérius et son fils, encore enfant, ainsi que S. Simplicie, S. Faustin et S. Calépode; sur le même pont furent flagellés avec des fouets de plomb et rendirent le dernier soupir Ste Adria et S. Hippolyte.

POINTE. — Ces poids, de forme circulaire et aplatis sur leurs deux faces supérieure et inférieure, servaient aux Romains pour peser les objets les plus lourds, comme l'huile, le blé, etc. On voit encore sur plusieurs la trace des poignées de métal à l'aide desquelles on les soulevait. Ils sont en pierre de touche et de couleur noire. Nommée autrefois *lapis æquipondus*, cette pierre n'est plus connue que sous la désignation de *Lapis Martyrum*, depuis qu'elle a servi au supplice des premiers chrétiens. Les fresques de S. Etienne-le-Rond montrent parfaitement comment on les attachait au cou ou aux pieds des victimes, soit pour les jeter à la mer ou dans des puits, soit pour les laisser suspendus au gibet.

Conservés comme reliques et ordinairement encastés dans les murs, où les fidèles les baisent dévotement, ces poids se trouvent dans plusieurs églises. Il y en a un à Ste Agathe *ai Pantani*, à Ste Barbe, à Ste Marie *Scala Celi*, à S. Martin des Monts, à Ste Sabine, à S. Nicolas *in Carcere*, aux SS. Côme et Damien, à S. Jean de Lathan (Baptistère), à S. Laurent hors-les-murs; deux à Ste Marie *in Cosmedin*, à S. Pierre du Vatican et S. Yves des Bretons; enfin trois à Ste Marie *in Trastevere*.

PONTIFICAL DU PAPE. — Le pape officie pontificalement à S. Pierre aux fêtes de Noël, Pâques et S. Pierre.

Vers 8 h. du matin, les dragons pontificaux et les carabinieri s'échelonnent le long des rues aboutissant au pont S. Ange et à la basilique de S. Pierre, afin de maintenir l'ordre parmi la foule des personnes et des voitures qui s'y pressent. Dès 8 h. $\frac{1}{2}$, la garde palatine, les grenadiers et les suisses arrivent à la basilique, pour former la haie dans le vestibule et la grande nef, depuis

l'arcade de Constantin jusqu'à la statue de S. Pierre. Les Cardinaux et la Prélature se rendent au Vatican en train de gala.

Vers 9 h., le Pape, la tiare en tête et porté sur la *sedia gestatoria*, part de la salle ducale, ou de la chapelle de la Pietà, précédé et suivi de sa cour ecclésiastique et militaire. Au moment où il paraît, les trompettes de la garde noble, placés sur le balcon intérieur qui surmonte la porte, font entendre leurs fanfares, puis les chœurs de la chapelle de S. Pierre entonnent le célèbre motet: *Tu es Petrus*.

Le cortège défile dans cet ordre:

Un Maître des cérémonies.

Le Collège des Procureurs, en chape noire.

Le Prédicateur apostolique, avec les habits religieux de son ordre.

Le Confesseur de la famille papale, avec les habits religieux de son ordre.

Les Procureurs généraux des ordres religieux, dans leur costume ordinaire.

Le Joaillier du Sacré Palais, en habit de ville, l'épée au côté.

Chapelain portant la tiare, escorté de deux Suisses.

Chapelains ordinaires portant les mitres pontificales, en chape rouge, bordée d'hermine l'hiver.

Deux Huissiers pontificaux, en casaque noire et violette, masse d'argent en main.

Adjudant de la Chambre, en chape rouge fourrée d'hermine.

Chapelain ordinaire, en chape rouge et hermine.

Clercs et Chapelains secrets, en chape rouge et hermine.

Avocats consistoriaux, en chape violette fourrée d'hermine.

Camériers d'honneur, surnuméraires et secrets, en chape rouge avec hermine l'hiver.

Chantres de la chapelle, en soutane de soie violette, *cotta* et aumusse.

Les Abréviateurs du parc majeur, en soutane violette, *cotta* et rochet.

Votants de la Signature, en soutane violette, *cotta* et rochet.

Clercs de la Chambre, en soutane violette, *cotta* et rochet.

Auditeurs de Rote, en soutane violette, *cotta* et rochet.
 Maître du Sacré Palais, en costume de Dominicain.
 Deux chapelains secrets avec deux mitres.
 Le Maître du S. Hospice, accompagné des Camériers de cape et d'épée, en habit de ville.
 L'Auditeur de Rote, appelé sous-diacre de la croix, accompagné des acolytes portant l'encensoir, la navette et les sept chandeliers.
 Deux Portiers de la verge noire, en habit et manteau violets.
 Le Sous-Diacre latin, entre le Diacre et le Sous-Diacre grecs.
 Les Pénitenciers de S. Pierre, en chasuble et barrette.
 Les Abbés mitrés, en pluvial et mitre blanche.
 Les Evêques, Archevêques, Patriarches latins et orientaux, en pluvial blanc frangé d'or, mitre blanche, ou coiffure nationale.
 Cardinaux-Diacres, en dalmatique et mitre blanche.
 Cardinaux-Prêtres, en chasuble et mitre.
 Cardinaux-Evêques, en pluvial et mitre.
 Les Conservateurs de Rome, en toge de drap d'or.
 Le Gouverneur de Rome.
 Le Prince assistant au trône.
 Le Fourrier-Maire.
 Le Grand-Ecuyer.
 Les deux premiers Maîtres des cérémonies, en soutane rouge et *cotta*.
 Le Cardinal-Diacre, en dalmatique.
 Le Cardinal-Doyen ou assistant, en pluvial.
 Le Capitaine des Suisses, vêtu d'une armure damasquinée d'or.
 Etat-Major de la garde noble. Le Général des troupes pontificales avec son aide-de-camp, en grand uniforme.
 Huissiers et Massiers.
 Le Pape, sur la *sedia*, porté par douze palefreniers vêtus de damas rouge armorié, sous le dais soutenu par huit Référendaires de la Signature et escorté par deux Camériers secrets avec les éventails et par les soldats de la garde suisse, ayant sur l'épaule les sept épées des cantons catholiques.
 Le Doyen de la Rote portant la mitre pontificale entre deux Camériers secrets.
 L'Auditeur de la Chambre, le Trésorier et le Major-dome, Prélats à *ficchetti*.

Protonotaires apostoliques.
 Généraux des ordres religieux.
 Deux gardes suisses.
 Le Chapitre de S. Pierre, son Cardinal-Archiprêtre en tête, qui a attendu le Souverain Pontife au milieu du vestibule.
 L'autel papal est orné des statues des SS. Apôtres Pierre et Paul, de la croix et des sept chandeliers dessinés par Michel-Ange, de cierges peints et de riches parements brodés d'or.
 En avant des chandeliers, on place les tiares et les mitres du Pape.
 Trône de tierce, du côté de l'épître; trône de la messe, au chevet du Presbytère. Premier banc à la droite du trône de la messe, pour les Cardinaux-Evêques et Prêtres. Second banc du même côté, pour les Evêques non assistants, les Abbés mitrés et les Pénitenciers de S. Pierre. Premier banc à la gauche du trône, pour les Cardinaux-Diacres. Second banc du même côté, pour les Prélats à *ficchetti* et les Protonotaires. Troisième banc du même côté, pour les Généraux et Procureurs généraux des ordres religieux, le Prédicateur apostolique et le Confesseur de la maison du Pape.
 Le Chanoine-Sacristain de S. Pierre, les *Bussolanti* et les Camériers secrets se groupent sur les marches de l'autel. Le reste de la Prélature se tient debout.
 Les gardes nobles, l'épée nue, ferment l'enceinte, à partir de la Confession jusqu'à l'extrémité des bancs des Cardinaux. Du côté de l'évangile, la crédence papale; la crédence du Cardinal-Diacre et celle des Ministres se trouvent de l'autre côté.
 Le Pape monte au trône de tierce, se couvre de la mitre de drap d'or; deux Cardinaux-Diacres l'assistent. Après les Cardinaux, les Patriarches, Archevêques et Evêques, les Abbés mitrés et les Pénitenciers de S. Pierre vont aussi par rang d'ordre baiser, les uns le genou, les autres le pied du Pape.
 On ôte la mitre à Sa Sainteté, qui se lève, dit le *Pater* et l'*Ave*, puis impose à haute voix le *Deus in adiutorium* que la chapelle continue. Le Pape se rassied, se couvre, et lit à voix basse les oraisons préparatoires de la messe.
 Toutes les fois que le Pape lit quelque prière dans le missel ou autre livre, celui-ci est soutenu par un Patriarche ou Archevêque assistant au trône; quand il doit

chanter, c'est par un Cardinal. Le cierge est également porté par un Patriarche ou un Archevêque assistant.

Un Adjudant de la Chambre, assisté de l'Auditeur Sous-Diacre et accompagné de deux Massiers, vient ôter la chaussure ordinaire du Pontife et lui mettre les bas et les mules de cérémonie. Le Pape se relève au capitule, dit *Dominus vobiscum* et l'oraison qui termine tierce.

Le dernier des laïcs nobles ayant place à la chapelle, se rend à la crédence pontificale, accompagné d'un Auditeur de Rote et d'un Clerc de la Chambre. Le *Crédencier*, après lui avoir placé sur les épaules un voile de soie blanche frangé d'or, dont les pans retombent par devant, lui donne l'aiguière de vermeil qu'il recouvre de ce voile. L'Auditeur de Rote reçoit un grémial et le Clerc de la Chambre un essuie-mains dans un bassin doré.

Ces trois officiers, précédés des Massiers, se rendent au trône. L'Auditeur de Rote ceint le grémial au Pape; le laïc noble lui verse l'eau sur les mains, et le Cardinal-Evêque assistant prend la serviette des mains du Clerc de la Chambre et la présente; cela fait, ils retournent à la crédence.

Le Cardinal-Diacre qui doit chanter l'évangile, enlève au Pape la mitre, le pluvial, l'étole et la ceinture.

Les Prélats vont chercher sur l'autel les vêtements pontificaux; ils les apportent au Diacre dans l'ordre suivant, ordre qu'il observe lui-même en les passant au Pape:

1. La ceinture; 2. La croix pectorale; 3. Le fanon; 4. L'étole; 5. La tunique; 6. La dalmatique; 7. Les gants; 8. La chasuble qui se trouve recouverte par le fanon dans sa partie supérieure; 9. Le pallium attaché par trois clous de pierres précieuses; 10. La mitre; 11. L'anneau pontifical. Le manipule ne se donne que plus tard.

Le Pape descend du trône de tierce, sur lequel il ne doit plus revenir, précédé des thuriféraires, des sept acolytes, de la croix, des deux sous-diacres latin et grec, des Cardinaux-Diacres, du Cardinal assistant, et suivi du doyen de la Rote et des Evêques assistants. Il s'avance processionnellement jusqu'à l'extrémité des bancs, où l'attendent les trois derniers Cardinaux-Prêtres qui sont admis, l'un après l'autre, à un double embrassement.

Les trois Cardinaux retournent à leur place. Le Pape s'avance jusqu'au bas de l'autel. Le Cardinal-Diacre lui

ôte la mitre; le Pontife fait le signe de la croix, et commence l'*Introïbo*. A l'*Indulgentiam*, on lui met le manipule.

Le Souverain Pontife baise l'autel et le livre, fait les encensements, reprend la mitre, est encensé lui-même, descend de l'autel, et se rend au trône majeur.

Les divers officiers pontificaux prennent leur place accoutumée sur les degrés et autour du trône.

Le Pape se découvre, lit l'*Introït*, le *Kyrie* et entonne le *Gloria in excelsis*, en élevant les mains vers le ciel et les ramenant sur la poitrine. Il récite à voix basse le reste de cette hymne, après laquelle il s'assied, en se couvrant de la mitre.

La chapelle a cet aspect quand le pape est assis:

Au trône: Le Pape, le Cardinal-Evêque assistant, les deux Cardinaux-Diacres.

A la gauche du Pontife: Les Evêques assistants, assis sur les marches.

A sa droite: Le Prince assistant au trône, toujours debout.

Sur le troisième degré du trône: Les trois Conservateurs assis.

Sur le premier degré à partir du sol: Les Auditeurs de Rote, le Maître du Sacré Palais, les Clercs de la Chambre et le reste de la Prélature.

A l'autel, le Cardinal-Diacre de l'évangile, assis sur un escabeau.

Pax vobis. — Oraison.

Le Sous-Diacre latin et le Sous-Diacre grec, après avoir chanté l'épître, chacun dans sa langue, viennent ensemble baiser les pieds du Pape, qui lit à voix basse les mêmes prières. La chapelle chante le graduel et l'*alleluia*.

Le Cardinal-Diacre va chercher le livre des évangiles et dire le *Munda cor meum*, à genoux devant l'autel; il revient chercher la bénédiction. Le Pape la lui donne par trois signes de croix. Alors il se rend au pupitre et chante l'évangile avec les cérémonies accoutumées.

Après cette lecture, il retourne à l'autel, accompagné seulement de cinq acolytes; les deux autres restent auprès du pupitre où l'évangile va se répéter en grec.

Credo. — Après ces mots: *Et homo factus est*, le Car-

dinal-Diacre et le sous-diacre latin se rendent à la seconde crédence se laver les mains; puis ils s'avancent vers l'autel, précédés de deux massiers et d'un maître des cérémonies. Ils y montent et commencent par étendre une riche nappe sur celles qui y sont déjà. Cela fait, le sous-diacre retourne aux crédences chercher la boîte renfermant les hosties à consacrer, et la bourse contenant un corporal avec deux purificateurs. Il les apporte au diacre, qui étend le corporal sur l'autel.

Alors le Prélat-Sacriste, qui est allé à la troisième crédence prendre le calice, la patène, deux purificateurs et une petite cuiller d'or, revient à la crédence papale, suivi d'un acolyte portant deux burettes vides et une petite coupe. Là, tous ces vases sont lavés et purifiés; puis, le crédencier remplit les burettes avec du vin et de l'eau, qu'il goûte.

Les vases sont portés à l'autel. Alors le Cardinal-Diacre prend trois hosties dans la boîte qui lui est présentée ouverte par le Prélat-Sacriste, et il les dispose en ligne droite sur la patène, près de laquelle est posé le ciboire pour la communion des Cardinaux-Diacres.

Le *Credo* terminé, le Pape dit le *Dominus vobiscum*, suivi de l'offertoire. La chapelle chante un motet.

Un Conservateur va chercher l'aiguière et le bassin pour donner à laver au Pape, qui aussitôt après vient à l'autel, en bénissant les Cardinaux et la chapelle, comme il l'avait déjà fait en se rendant au trône.

Avant qu'il y arrive, on a coutume de faire l'épreuve des Espèces de la manière suivante. Le Diacre prend une des trois hosties qu'il a mises en ligne droite sur la patène et la rend au Prélat-Sacriste. Quand celui-ci l'a reçue, le Cardinal-Diacre prend de nouveau l'une des deux qui restent, et après l'avoir fait toucher intérieurement et extérieurement au calice et à la patène, il la consigne au Prélat-Sacriste, qui doit la consommer aussitôt, ainsi que la première, le visage tourné vers le Pape. La troisième et dernière hostie est employée pour le sacrifice. Le Cardinal prend les burettes du vin et de l'eau, en verse un peu dans la coupe que lui présente le Prélat-Sacriste, dont ce dernier doit boire immédiatement le contenu.

Offrande de l'hostie et du calice, suivant le rit ordinaire de la messe. Encensement des oblations, du Pape,

du Sacré Collège et de la Prélature. *Lavabo*. Un Conservateur verse l'eau. — *Orate, fratres*.

Un peu avant le chant de la Préface, à Paques, un maître des cérémonies va chercher les deux derniers Cardinaux-Diacres et les conduit aux ailes de l'autel, où ils demeurent en face l'un de l'autre, tant que le Souverain Pontife reste à l'autel, comme les deux anges qui veillaient sur le Sépulcre du Sauveur.

Préface. — *Sanctus*. — *Canon de la messe*. — *Consécration*. — Le Pape prend le pain, lève les yeux au ciel, bénit l'hostie par un signe de croix, l'élève un peu en la soutenant entre les deux doigts et le pouce de chaque main; puis, s'inclinant modérément vers elle, prononce les paroles de la CONSÉCRATION. Puis, il fait une gémflexion et élève l'hostie, de manière à la faire voir au peuple, devant lui, à sa droite, et à sa gauche. Il replace la Sainte Hostie sur le corporal et l'adore de nouveau par une gémflexion. Alors le Diacre découvre le calice, que le pontife soulève un peu, bénit, consacre, repose sur le corporal, adore et donne à voir au peuple, comme il l'a fait pour l'hostie.

Pendant l'élévation, les trompettes pontificales se font entendre au fond de la basilique. Les gardes nobles, les gardes suisses, les grenadiers et la garde palatine mettent genou en terre et présentent les armes.

Un peu avant le *Pater*, le Prélat-Sacriste et un Votant de la Signature vont chercher aux crédences un calice avec son chalumeau d'or, des burettes et une coupe: vases qu'ils portent, après leur purification, au trône pontifical, sur les degrés supérieurs duquel ils s'arrêtent l'un et l'autre.

Pater noster. — Un Pape, que l'on croit être S. Grégoire le Grand, célébrait à S. Jean de Latran. Or, comme il chantait le *Per omnia secula seculorum*, on entendit distinctement les anges du ciel répondre: *Amen*. Ce qui fit décider qu'en mémoire de ce prodige on ne répondrait plus *Amen*; le jour de Paques, à la messe pontificale.

Agnus Dei. Baiser de paix donné aux Cardinaux.

Après une gémflexion faite au S. Sacrement, le Pape retourne au trône, les mains jointes et la tête découverte. Le Diacre reste à l'autel, se place de manière à pouvoir suivre le Souverain Pontife de l'œil, sans toutefois tourner le dos au S. Sacrement; dès qu'il voit le Pontife